

# Un monde Post-Covid

## Quel habitat pour demain ?

Avec la crise sanitaire, le confinement a révélé l'importance du logement : lieu de vie, de détente, de refuge mais aussi lieu de travail. Le télétravail est devenu un outil indispensable pendant le confinement et une solution post-confinement.

Malgré leurs fonctionnalités, les logements aujourd'hui sont peu adaptés aux besoins et attentes des habitants. Depuis les années 1980, face à la nécessité de loger de plus en plus de personnes à des coûts réduits, le confort des logements a diminué (réduction de taille des pièces, diminution des espaces extérieurs, mono-orientation...). Or, après la période de confinement, le critère de qualité est (re)devenu central.

Des évolutions sociétales en cours comme la flexibilité accrue du marché du travail, la progression des courts-séjours et de la mobilité résidentielle, la recherche de sens et de « communs » et le besoin de lien social renforcé se traduisent par de nouvelles façons d'habiter.

“ Le défi des prochaines décennies est évidemment écologique et technologique, mais aussi et surtout social. ”

-Yanhel Fijalnow



Un logement de qualité : Ensemble immobilier de logements en accession et locatifs sociaux, et de commerces, ZAC des Girondins, Lyon © ECDM

## Habitat participatif

L'habitat participatif est une démarche citoyenne dans laquelle des personnes se regroupent pour concevoir ensemble leur logement et des espaces mutualisés. Des expériences d'habitat collectif autogéré et/ou autoconstruit ont sans doute existé de tout temps mais ce n'est qu'en 2014 que la loi ALUR a permis d'encadrer légalement le dispositif. Il y aurait 200 programmes recensés en France et 40 collectivités parties prenantes.



Logements intergénérationnels participatifs à Tübingen © Rüdiger Krusch

## Habitat intergénérationnel

La cohabitation intergénérationnelle a pour objet la lutte contre l'isolement et la paupérisation des seniors. Elle peut prendre plusieurs formes, de la colocation à la résidence intergénérationnelle. Elle permet la création de lien social, en facilitant les possibilités d'échanges de services comme la garde d'enfant, la cuisine, la couture, etc. Elle permet également d'apporter une réponse à la crise du logement, notamment celle liée au logement étudiant.

Les plus de 65 ans représentent environ 20% de la population, ils représentaient 15,5% il y a 20 ans.

- INSEE



## Habitat évolutif



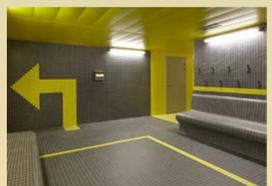
Maison container © Everlia



L'habitat évolutif ou modulable permet de changer l'agencement des pièces d'un logement, sans que cela ne nécessite de lourds travaux. Il s'agit de créer des espaces plus ou moins grands en fonction des besoins du ménage (création d'une nouvelle chambre lors d'une naissance). Les logements créés à partir de containers recyclés répondent aussi à cet enjeu, facilement transportables, ces habitations permettent une modularité nouvelle. Il est aussi question de rendre réversible l'usage des pièces d'un bâtiment afin de leur donner une seconde utilité, en transformant un parking en salle de sport par exemple, ou une chambre pour enfant en atelier.



Transformation d'un parking en superstructure en équipement public sportif dans le quartier du Vieux Port de Sévres à Boulogne-Billancourt - Surface de réparation 92 © L'Atelier du Pont



## Espaces partagés



Des espaces extérieurs pensés comme des lieux de convivialité, le grand patio végétalisé résidence Kley, à Marseille © Kley Marseille



Les jardins familiaux du parc de la Moline (12e) © Bryan Victor

Habiter autrement, c'est aussi mutualiser, entrer dans un mode de vie moins individualiste, accorder une seconde vie aux objets, créer des lieux partagés qui seront aussi des lieux de socialisation. Il s'agit de mettre en commun des lieux et équipements dont l'usage n'est pas quotidien, coûteux et facile à partager tels qu'une machine à laver, une remorque, un abonnement aux journaux, une cave, un potager. Cela répond également au besoin d'obtenir un gain de place dans des logements de plus en plus petits.

Aujourd'hui, la taille moyenne d'un logement est de 60m<sup>2</sup>, soit une pièce de moins qu'en 1970.

- OCDE 2016